

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° :2023-06-030

**Projet d'irrigation des Coteaux d'Avignon - Participation financière à une étude d'avant-projet sommaire (AVP sommaire)**

Rapporteur : *Jeanine FAVRE SECOND*

<u>Date de Convocation</u> :	20 juin 2023	<u>Séance du 27 juin 2023</u>  A 18h30, le Conseil Municipal de Morières-les- Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de juin sous la présidence de Monsieur Grégoire SOUQUE, Maire.
<u>Date d'affichage</u> :	30 juin 2023	
▪ Nombre de conseillers en exercice :	29	
▪ Nombre de présents :	23	
▪ Nombre de votants :	29	

### Étaient présents :

Grégoire SOUQUE, Éric DEVALQUENAIRE, Catherine PRAT, Sandrine IGNERSKI, Patrick DUVAL, Jeanine FAVRE SECOND, Franck JOUSSELIN, Marie-Paule FOURMENT, Pierre-Jean FAUCITANO, Stéphanie CASTRIGNANO, Nicolas CHASTEL, Jennifer HAMAIDE, Fabrice BAUDOIN, Huguette SAINT JEAN, Michel CAMPERGUE, Claudine BOISSEAU, Alain FIRMIN, Philippe REYNERO, Marie-Laure PERDIGUIER, Marie GAGET-MARTIN, Annick DUBOIS, Gilles GIAIMO, Martine THEVENIN

### Étaient absents excusés et représentés :

Estelle ROLLE À Franck JOUSSELIN, Renée THOMAS À Jeanine FAVRE SECOND, Jade MORENAS À Huguette SAINT JEAN, Christèle PELISSIER À Martine THEVENIN, Jean-Marc FOUIN À Annick DUBOIS, Raphaël GOTTSCHALK À Gilles GIAIMO,

### Étaient absents :

Secrétaire de séance : Nicolas CHASTEL

La délibération n°2022-06-040 adoptant une participation financière de la commune à une étude d'avant-projet sommaire concernant l'irrigation des coteaux d'Avignon doit être rapportée et remplacée afin que la trésorerie puisse prendre en charge le mandat administratif.

Depuis juin 2021, la commune de Morières-lès-Avignon fait partie du Comité Partenarial de l'ASA des Canaux de la plaine d'Avignon dont l'objectif principal est de formaliser une démarche type « contrat de canaux ».

Cette démarche nécessite :

- d'établir un diagnostic intégré des canaux dans leur territoire
- de questionner la pérennité « physique » des canaux

- de questionner les relations entre les structures gestionnaires
- de projeter et mettre en œuvre un avenir commun
- de réaliser des économies d'eau

Deux réunions du comité partenarial ont été réalisées le 23 juin 2021 et le 1<sup>er</sup> mars 2022.

Lors de ces deux réunions, le projet d'irrigation des coteaux d'Avignon a été abordé avec la nécessité de réaliser une étude d'avant-projet sommaire (AVP sommaire) dans le but de définir les conditions de la faisabilité du projet. Le montant de l'AVP sommaire est estimé à 62 735,00 € HT.

Les partenaires suivants ont été sollicités pour l'attribution d'une participation financière pour la réalisation de cette étude :

- Conseil Régional PACA
- Conseil Départemental de Vaucluse
- Grand Avignon
- Communauté de Communes du Pays de Sorgues
- Commune de Vedène
- Commune de Morières-lès-Avignon
- Commune de Saint-Saturnin-lès-Avignon
- Commune de Caumont-sur-Durance
- Commune d'Avignon

Concernant la commune de Morières-lès-Avignon, la participation financière demandée est arrêtée à la somme de 3000,00 €. Il est proposé à l'assemblée de répondre favorablement à la sollicitation du Syndicat des Vignerons du Grand-Duché de Châteauneuf-de-Gadagne, porteur de l'étude.

**Où l'exposé du rapporteur, le Conseil Municipal délibère, et**

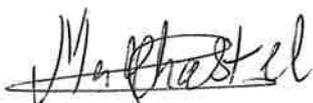
- **RAPPORTE** la délibération n°2022-06-040
- **APPROUVE** la participation financière de 3 000,00 € à verser au Syndicat des Vignerons du Grand-Duché de Châteauneuf de Gadagne
- **INDIQUE** que le montant de cette participation financière est prévu au budget 2023, comptes 204, 20421 - subvention d'équipement
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document utile à cette décision

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

à l'unanimité des membres présents,

Le 28/06/2023  
Le secrétaire de séance,

Nicolas CHASTEL



Le 28/06/2023  
Le Maire,

Grégoire SOUQUE

